

SERVICE DEPARTEMENTAL DES PYRENEES-ATLANTIQUES

Déclaration du décès d'un ressortissant de l'ONACVG

NOTE D'INFORMATION N°25

Le service départemental de l'ONACVG des Pyrénées-Atlantiques intervient sur différents volets lors de la déclaration du décès d'un ressortissant.

1. En matière de solidarité, une participation financière peut être accordée au titre des frais d'obsèques. Il convient de compléter le formulaire de demande d'aide financière (un formulaire est disponible).
2. l'Office peut délivrer une **carte de veuf/veuve** qui permet au conjoint survivant de justifier de sa qualité de ressortissant de l'ONACVG (un formulaire est disponible).
3. De plus, il est possible pour le conjoint de demander une attestation établissant le **droit au bénéfice d'une demi-part fiscale** dans la mesure où le ressortissant décédé bénéficiait de la retraite du combattant et que le conjoint est âgé de 74 ans au moins (sous réserve de la réglementation en vigueur).
4. L'ONACVG peut accompagner le conjoint d'un pensionné décédé pour les démarches concernant la réversion éventuelle d'une Pension militaire d'invalidité.
5. S'agissant des **honneurs au défunt**, le privilège de couvrir le cercueil d'un drap mortuaire tricolore est accordé aux titulaires de la carte du combattant et/ou du Titre de reconnaissance de la nation (TRN). Lors des obsèques d'un ancien combattant, la **présence des porte-drapeaux** relève exclusivement de l'initiative des associations dont les drapeaux sont l'emblème. L'ONACVG n'a aucune autorité sur les associations. La famille peut se rapprocher de la mairie pour obtenir les coordonnées des associations locales.

Pour toute demande, le service départemental de l'ONACVG compétent est celui du lieu de résidence du demandeur et non celui du lieu de résidence du défunt.

Pour obtenir les imprimés de demandes ou effectuer une démarche :

ONACVG, Préfecture, 2 rue Maréchal Joffre, 64 021 PAU Cedex.

05.59.98.25.70 - sd64@onacvg.fr

Permanence de l'**assistante de service social**, Madame Julie CLAVERIE : mardi matin et vendredi matin. Téléphone : 05.59.98.25.70

Mail : julie.claverie@onacvg.fr

Pau, le 6 décembre 2021,
Le Directeur du SD ONACVG des Pyrénées-Atlantiques

Jean-François VERGEZ